

COMMUNIQUE DE L'EUROGROUPE : 25 MAI 1987

1. Les Ministres de la défense des pays de l'Eurogroupe (1) se sont réunis au siège de l'OTAN, à Bruxelles, le 25 mai 1987, sous la présidence de M. van Eekelen, Ministre de la défense des Pays-Bas.

2. Les Ministres ont réaffirmé que la sécurité de l'Europe dépend de l'association avec l'Amérique du Nord. La solidarité politique et la force collective fondée sur un effort de défense conjoint des membres de l'Alliance Atlantique constituent la base la plus solide possible de la sécurité et de la recherche de meilleures relations Est-Ouest. Le but de l'Eurogroupe est de renforcer l'Alliance en faisant en sorte que la composante européenne soit aussi forte et aussi cohérente que possible.

3. Les Ministres ont confirmé que leur objectif était d'accroître la sécurité et de stabiliser le rapport des forces au niveau le plus bas possible sur la base d'accords de maîtrise des armements équilibrés, équitables et effectivement vérifiables. Rappelant la position adoptée à la réunion du NPG de Stavanger, ils se sont réjouis que les chances se soient améliorées de voir les Etats-Unis et l'Union soviétique conclure un accord sur les FNI à longue portée prévoyant des diminutions importantes des forces nucléaires. Une option zéro complète pour les FNI à longue portée - à laquelle l'OTAN aspire depuis longtemps - réduirait encore la menace soviétique et faciliterait grandement la vérification. Ils ont réaffirmé que des modalités de vérification efficaces et des contraintes globales appropriées concernant les systèmes de missiles à plus courte portée sont indispensables. Ils ont de nouveau insisté sur le fait que des réductions des armements nucléaires conférerait une importance accrue à l'élimination des disparités actuelles entre les forces conventionnelles et ont également souligné qu'ils visent une interdiction globale et vérifiable des armes chimiques, étant donné qu'il est nécessaire de maintenir en permanence un équilibre stable.

4. Les Ministres ont estimé que la stratégie de la dissuasion et de la riposte graduée de l'OTAN a prouvé sa valeur en préservant la paix et en permettant à l'Alliance de résister à toute intimidation. Elle demeure tout à fait valable. Notant qu'il existe en Europe un déséquilibre marqué en faveur du Pacte de Varsovie dans les forces nucléaires, chimiques et conventionnelles, ils ont insisté

---

1) Belgique, Danemark, Allemagne, Grèce, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Espagne, Turquie et Royaume-Uni.

sur la nécessité d'une combinaison appropriée de forces nucléaires et conventionnelles pour maintenir l'efficacité de cette stratégie. Ils ont souligné que la présence, de longue date, en Europe de forces nucléaires américaines (2), le maintien de l'engagement stratégique des Etats-Unis et le niveau existant de l'engagement en Europe des troupes américaines et canadiennes, ainsi que leurs moyens de renforcement rapide, restent des éléments cruciaux de la sécurité de l'Europe et de l'Alliance dans son ensemble.

5. Reconnaissant que les pays européens doivent partager la charge de la défense collective avec leurs alliés nord-américains, les Ministres ont confirmé que les pays de l'Eurogroupe continueront à jouer leur rôle propre en apportant une contribution substantielle à l'effort de défense de l'Alliance, notamment en fournissant les ressources nécessaires. Dans ce contexte, ils ont rappelé que les forces d'active des alliés européens comptent nettement plus de trois millions d'hommes et représentent environ 95 % des divisions alliées actuellement stationnées en Europe, 85 % des chars, 80 % des aéronefs de combat et 70 % des navires de combat se trouvant dans les eaux européennes et l'Atlantique, et apportent une contribution importante aux éléments nucléaires du dispositif de dissuasion.

6. Compte tenu de ces éléments, les Ministres ont réaffirmé que le renforcement du potentiel conventionnel doit conserver une haute priorité dans les plans de forces de l'OTAN et dans les plans des pays de l'Eurogroupe. Ils ont exprimé une nouvelle fois leur appui au programme d'amélioration de la défense conventionnelle et leur détermination de participer pleinement à son développement et à sa mise en oeuvre effectifs. Les Ministres ont estimé que pour atteindre cet objectif, il faudra mettre davantage encore l'accent sur la meilleure utilisation possible des ressources substantielles que les différents pays consacrent à la défense. Dans ce contexte, ils ont noté que le DPC va diffuser une Directive ministérielle qui servira de cadre pour la planification au cours de la période 1989-1994 et ont insisté sur l'importance de la planification à long terme au sein de l'Alliance, qui permet de centrer plus efficacement les plans nationaux sur les besoins collectifs de l'OTAN.

7. Les Ministres ont souligné la contribution que l'intensification de la coopération entre les pays européens peut apporter au renforcement de la défense conventionnelle et à une utilisation plus efficace des ressources. Ils ont

---

2) La Grèce rappelle sa position sur les questions nucléaires.

souscrit aux efforts que ne cessent de déployer les sous-groupes de l'Eurogroupe pour harmoniser les politiques et les pratiques dans les domaines de la logistique, des communications, de l'entraînement, des concepts opérationnels et de la médecine militaire, prenant note, en particulier, de l'importance des projets du sous-groupe EURO/NATOTRAINING concernant la mise en place de nouvelles grandes installations d'entraînement, qui permettront d'améliorer l'entraînement et l'état de préparation des forces terrestres et aériennes de l'OTAN. Ils ont estimé que l'Eurogroupe devait exploiter les discussions du séminaire d'Odense sur l'amélioration de l'emploi des ressources, notamment en examinant de manière plus intensive les possibilités de coordination des plans de forces et de meilleure utilisation des ressources civiles. Insistant sur le rôle que l'intensification de la coopération en matière d'armements peut jouer dans l'amélioration de la défense conventionnelle, les Ministres ont pris note avec satisfaction des résultats de la réunion que les Secrétaires d'Etat du GEIP ont tenue en janvier à Madrid et ont convenu de continuer à accorder leur ferme appui politique aux travaux du GEIP.

8. Les Ministres ont accueilli avec intérêt des comptes rendus du récent séminaire de l'Eurogroupe à Washington, au cours duquel des hauts responsables d'Europe et des Etats-Unis ont discuté de l'amélioration de la défense conventionnelle et du partage des charges. Ils ont jugé important que l'Eurogroupe poursuive son action afin d'améliorer la compréhension entre les deux côtés de l'Atlantique en expliquant aux Etats-Unis les points de vue des Européens et l'étendue de l'effort de défense de l'Europe.

9. Les Ministres ont été informés des résultats de la récente réunion de l'UEO, qui soutient également les efforts destinés à intensifier la coopération européenne en matière de défense au sein de l'Alliance. Ils ont souligné qu'il importe que les membres de l'Alliance soient constamment tenus au courant des activités de l'UEO.